



Parade Automobile des Habits de Lumière 2021

Rassemblement et Défilé

Le dimanche 12 décembre 2021

REGLEMENT GENERAL

Plusieurs centaines de véhicules de plus de 40 ans se rassemblent pour les Habits de Lumière. De la voiture de **PRESTIGE** aux véhicules populaires, tous les modèles sont les bienvenus. Un seul mot d'ordre pour ce joyeux cortège : convivialité !

Le dimanche 12 décembre 2021, à partir de 8h30, les véhicules se retrouvent sur l'esplanade Charles-de-Gaulle où ils sont exposés. Après avoir défilé dans le centre-ville, ils sont accueillis sur l'esplanade de Charles-de-Gaulle (lieu du départ) pour une dégustation. Ensuite, il est possible pour ceux qui le souhaitent d'aller pique-niquer dans un lieu à préciser ultérieurement.

Article 1 - Objet - Organisateur

L'objet de la manifestation est le déroulement de la Parade automobile des Habits de Lumière 2021

L'événement est co-organisé par l'Association Flagot Légendes et la Ville d'Épernay.

Le Comité de l'Avenue de Champagne et le Moto Club d'Épernay participent au bon déroulement de la manifestation.

Les organisateurs techniques sont des bénévoles n'ayant d'autre objectif que de promouvoir la passion de l'automobile de prestige et ancienne. **L'amitié devant toujours prévaloir, aucune réclamation n'est recevable**, quant au classement, au palmarès ou à la sélection des voitures.

Article 2 - Critères de sélection

Sont éligibles, les voitures ayant, au minimum, 40 ans d'âge au 1^{er} janvier de l'année en cours ou de prestige ayant un intérêt majeur pour la manifestation.

Les voitures sont retenues sur différents points :

- la rareté du modèle ;
- son intérêt historique ;
- l'élégance de la voiture, son état de présentation ou la qualité de sa restauration ;
- la typicité du modèle

Les voitures présentées doivent être en état d'origine, ou restaurées strictement selon l'origine et être d'un aspect visuel de belle facture.

Article 3 - Modalités d'inscription

Le présent règlement, établi par l'Association Flagot Légendes et sous sa responsabilité, est disponible sur le site suivant :

<https://habitsdelumiere.epernay.fr>

Section / la programmation/Parade Automobile

Une participation aux frais de gestion de 5 € sera à joindre à toute inscription.

Les dossiers seront validés si complets et après acquittement des frais.

L'association ne remboursera pas les frais d'inscription, même si les participants ne viennent pas le jour de la manifestation.

A > Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site nommé ci-dessus, ou à l'Office de Tourisme Epernay 'Pays de Champagne'.

Ils doivent être retournés **par courrier** au plus tard le mercredi 08 décembre 2021 à :

Flagot Légendes (Dossier COMPLET)
5, rue de Bel Air
51700 FESTIGNY

Un dossier complet comporte :

- le formulaire d'inscription rempli et signé pour validation du règlement et annexes ;
- la somme de 5 €, par chèque à l'ordre de Flagot Légendes

Pour tous renseignements, contacter le **03 26 57 08 78**.

B > Validation des inscriptions

Après validation du dossier, un numéro d'inscription est transmis par mail permettant le retrait de la dotation (article 4) à la tente d'accueil lors de votre arrivée sur la place le dimanche.

**Numéro d'inscription à présenter sur le parebrise
impérativement lors de votre arrivée le
dimanche 12 décembre 2021.**

Article 4 - Dotation

Cette année l'ensemble des participants pourra déguster une flûte de champagne à son retour sur l'esplanade du départ

{Plus d'accueil dans les Maisons de Champagne},

****Des bracelets seront mis aux occupants de la voiture à leur arrivée, bracelets qui seront à présenter pour recevoir la dite flûte de dégustation.**

(Pour une voiture un bracelet par personne présente au contrôle d'arrivée et avec un maximum de 4 personnes pour cette voiture)

En résumé :

Dotation à l'arrivée

1 Sac d'accueil avec à l'intérieur :

- Une plaque de rallye et un article souvenir Habits de Lumière ;
- Divers brochures et publicités

1 à 4 bracelets pour dégustation

1 collation d'accueil (Café, croissant)

1. L'ensemble des inscrits pourra ainsi accéder à l'exposition sur l'esplanade Charles-de-Gaulle et partir ensuite pour le défilé, et en revenant sur l'esplanade sous réserve de leur bracelet recevoir une flûte de dégustation.

Article 5 - Déroulement de la manifestation

- 22 octobre 2021 : parution du règlement ;
- 08 décembre 2021 : clôture des inscriptions ;
- 12 décembre 2021 8h30 : ouverture du guichet d'accueil des participants ;
11h00 : lancement de la parade dans les rues d'Eprenay ;
11h30 : accueil sur l'esplanade pour la dégustation ;
12h30 : clôture de la Parade ;

Article 6 - Restauration

Pique-nique à partir de 12h jusqu'à 14h (pique-nique à la charge de chaque participant). L'accès libre dans un lieu, précisé ultérieurement, est possible, pour se rassembler et pique-niquer.

Article 7 - Assurances

Chaque conducteur s'engage à souscrire à une assurance automobile couvrant sa responsabilité civile, notamment les dommages au tiers causés par son véhicule.

L'organisateur décline toute responsabilité au sujet des dommages qui peuvent être commis à l'encontre des personnes et des matériels au cours de la manifestation.

Voitures Anciennes

Convivialité

Reflets d'histoire

Note : Comme les années précédentes, nous demandons à tous de venir si possible en tenue en accord avec l'époque de leur voiture. Ainsi le centre-ville d'Epernay aura encore plus un air d'antan.



Accès au parking : Rue Eugène MERCIER, suivre le fléchage.



Nous vous demandons de respecter une attitude responsable pendant le défilé, seuls les moteurs doivent ronronner,

La vitesse n'est pas la bienvenue